

Intra CL

## Public

3 agents de la Caf de la Mayenne

## Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Chantiers locaux

## Tarifs

2500.00

## Modalités d'animation

## Formateur

JOUBERT Dominique

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

2500.00

# Formation TUTEUR CQP CGA - CAF 53

MAJ : Samedi 04 juillet 2026

## Contenu

### PROGRAMME

#### « Formation tuteur CQP Gestion Conseil Allocataire »

Intervenant : **Dominique Joubert**

Durée – Dates – Horaires : **2 jours : les 5-6 juillet 2018** – De 9h à 17h soit 7h de formation / jour

Lieu : **LAVAL**, Caf de la Mayenne, 11 quai Paul Boudet - 53000 LAVAL

Nature de l'action : action d'adaptation et de développement des compétences

Effectif et profil : **3 agents de la Caf de la Mayenne** - Effectif validé par une feuille d'émargement

- Sarah Hureau : CSU confirmée et Hyperviseur Accueil, qui intervient en appui métier sur les fonctions d'accueil en Espaces Multi Services notamment
- Emilie Simon : GCA confirmée, Référente appui métier au sein d'une unité de travail
- Valérie Rollet : GCA confirmée, Référente sur la Prestation PPA. Elle assurera le relais de la Référente Appui métier et le rôle de tutrice au sein de la formation GCA en cours, qui part en congé de maternité, de juillet 2018 à janvier 2019

## Pré-requis

Pré-requis : Responsables de stage et tuteur du dispositif CQP Gestionnaire Conseil Allocataire

Posséder 2 ans de pratique professionnelle, une expertise reconnue, des qualités relationnelles, un potentiel pédagogique.

### Objectifs

- Connaître et s'appropriier le dispositif CQP Gestionnaire Conseil Allocataire
- Identifier les missions du tuteur et du responsable de stage dans le dispositif CQP GC et les conditions de réussite de chacune des missions
- S'approprier et savoir utiliser les outils d'évaluation dans une logique de progression des apprentissages et de professionnalisation des apprenants
- Savoir accompagner les apprenants dans le choix et le suivi des dossiers à présenter à l'oral
- Identifier les points clés d'une relation pédagogique tuteur – apprenant réussie
- Savoir animer une séquence d'apprentissage sur poste
- Analyser et réfléchir sur sa pratique de tuteur à partir du carnet de bord pour en dégager les facteurs de réussite
- Rechercher et proposer des pistes d'amélioration de ma pratique personnelle dans mes attributions de tuteur

### Contenu

- Présentation du nouveau dispositif CQP Gestionnaire Conseil
- Acteurs du dispositif : rôles et missions des responsables de stage et des tuteurs
- La découverte des outils d'évaluation et de suivi
- Le rôle du tuteur dans l'examen oral du CQP GC
- Préparer et structurer une séquence de tutorat en APT : le tuteur contributeur à la progression de l'apprenant
- Le tuteur : contributeur à l'apprentissage – la relation pédagogique
- Mises en situation sur le temps de tutorat / Animation d'une séquence de tutorat
- Réaliser le suivi et l'évaluation de l'apprenant / utilisation des outils
- Préparation du retour d'expérience
- Présentation de la journée et recueil des expériences des tuteurs, apports J1 et J2, attentes J3
- Mes missions de tuteur lors des APT1 et 2
- Mon plan d'actions pour les prochaines phases d'alternance

### Méthodes pédagogiques

- Des mises en situation et exercices nombreux.
- La reconnaissance des compétences, de l'expérience, des pratiques,

des besoins et des attentes des participants.

- La prise en compte des situations professionnelles des participants.  
Travaux sur les cas concrets des tuteurs. **Consignes de préparation de la formation en annexe et à remettre aux participants.**

Formateur

**Dominique JOUBERT**, Consultant Formateur

Modalités d'évaluation et sanction de formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

### **Méthodes mobilisées**

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances



**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---